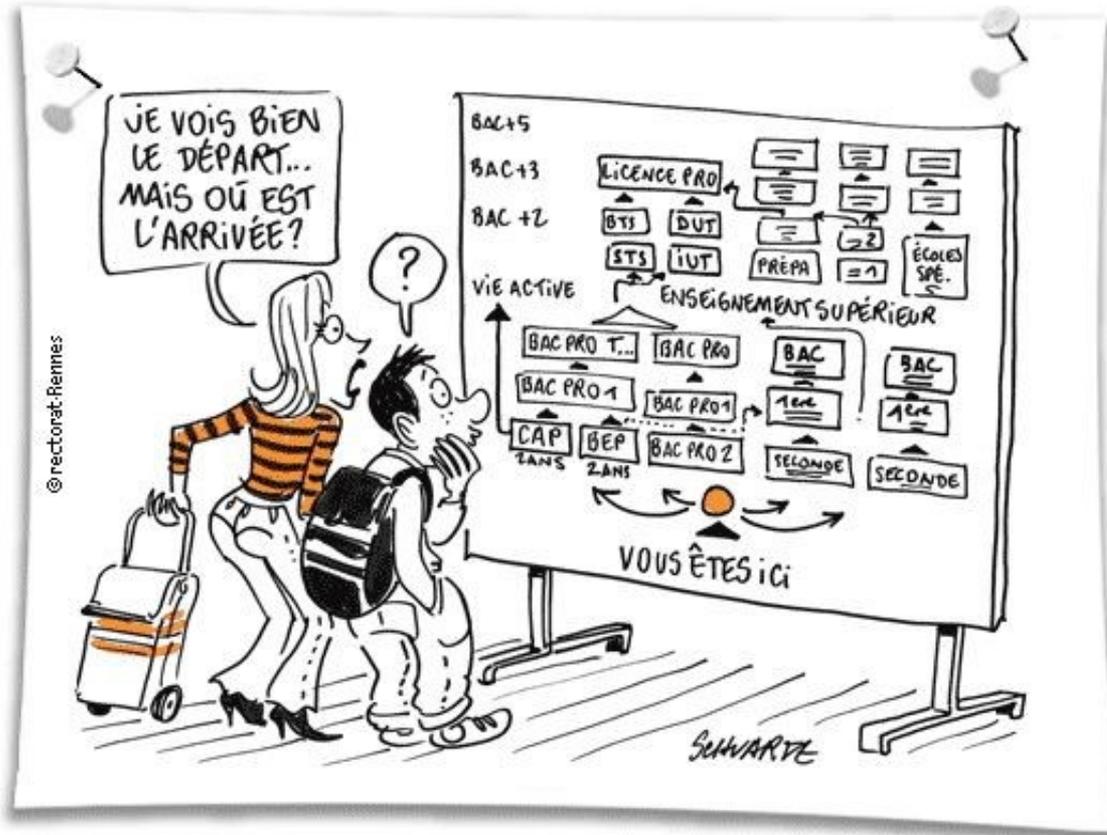


# S'orienter en fin de 3<sup>e</sup>



Mme Sabourin, Psychologue de  
l'Éducation Nationale

Collège D Nièpce, février 2025

# L'orientation, c'est une démarche personnelle qui se construit à plusieurs.



# Deux voies d'orientation, quatre diplômes différents

Voie générale et technologique

Voie professionnelle

Parcours en 3 ans

Parcours en 3 ans

Parcours en 2 ans

Baccalauréat  
général

Baccalauréat  
technologique

Baccalauréat  
professionnel

CAP  
Certificat d'Aptitude  
Professionnel

1

2

3

4

Seconde GT  
Seconde générale et technologique

Seconde Pro  
Seconde professionnelle

1<sup>re</sup> année  
CAP

Classe de troisième

# **La seconde générale et technologique**

# Classe de seconde générale et technologique

approfondissement des matières générales de 3e

## HORAIRES EN CLASSE DE 2<sup>nde</sup>

Enseignements communs obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français	4 h
Sciences économiques et sociales	1h30
Sciences numériques et technologie	1h30
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB	5h30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la terre	1h30
EPS	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles

**Il est possible de choisir des enseignements optionnels**

# Enseignements optionnels

## Info +

**POSSIBILITÉ** de choisir, au maximum, 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique).

### LES ENSEIGNEMENTS LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ,

latin et grec, peuvent être choisis en plus.

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
Langue vivante 3	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Art du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h
AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovations technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

Une séquence d'observation de 15 jours pour préparer ses choix d'orientation en juin

# Bac général

Privilégie l'écrit et la réflexion autour de notions abstraites et théoriques.  
(LV2 obligatoire)

Développe la culture générale et permet d'acquérir une méthodologie de travail en vue d'études longues (bac + 5 : université, grandes écoles...).

**3 spécialités obligatoires**

# Bac technologique

Intérêt pour les projets concrets, goût pour la manipulation et l'observation.  
(LV2 obligatoire)

Équilibre entre les disciplines générales et technologiques, en vue d'études supérieures courtes (bac + 2 ou 3 : BTS, BUT, licence pro...) et longues (classes prépa, université... ).

**8 séries de bac**

# BAC GÉNÉRAL

## 1 Enseignements communs

	1 <sup>ère</sup>	Terminal
Français	4 h	
Philosophie		4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
LVA / LVB	4 h 30	4 h
EPS	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h +1h30 Maths	2 h
<i>Total :</i>	<i>16 h</i>	<i>15 h 30</i>

## 3 Enseignements optionnels

Il est possible de choisir des enseignements optionnels

## 2 Enseignements de spécialité

	1 <sup>ère</sup> : 3 au choix	Terminale : 2 au choix
Arts	4 h	6 h
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanité, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littérature et culture étrangères	4 h	6 h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numériques et sciences informatiques	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Physique chimie	4 h	6 h

# 8 BAC TECHNOLOGIQUES

- ❖ Les enseignements sont un peu plus concrets (observation / expérimentation)
- ❖ Le travail se fait à la maison mais aussi en petit groupe.
- ❖ Pour ceux qui aiment :
  - Réaliser des travaux pratiques en laboratoire, salle informatique ...
  - Travailler en groupe
  - Aborder plus précisément des connaissances dans un domaine professionnel

**STMG**  
**Sciences et Technologies du Management  
et de la Gestion**

**STAV**  
**Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant**

**STL**  
**Sciences et Technologies de Laboratoire**

**STD2A**  
**Sciences et Technologies du Design  
et des Art Appliqués**

**STI2D**  
**Sciences et Technologies de l'industrie et du  
Développement Durable**

**STHR**  
**Sciences et Technologies de l'Hôtellerie  
et de la Restauration**

**ST2S**  
**Sciences et Technologies de la Santé  
et du Social**

**S2TMD**  
**Techniques de la Musique et de la Danse**

# **La voie professionnelle**

# Objectifs

→ Préparer un diplôme et apprendre un métier **en 2 ou 3 ans après la 3ème.**

→ **S'insérer rapidement sur le marché du travail** ou permettre aux jeunes de **poursuivre leurs études** après le Bac Pro vers l'enseignement supérieur (BTS).

## Pour qui

Pour les élèves qui :

→ Aiment les **choses concrètes en lien avec le monde du travail.**

→ Ont besoin de **donner du sens aux disciplines scolaires** (matières) à travers une pratique et des applications concrètes.

→ Ont déjà **une idée de la branche professionnelle** qui les intéresse.

# Deux parcours de formation

## **CAP** en 2 ans

2<sup>e</sup> année

1<sup>re</sup> année

## **Bac Pro** en 3 ans

Terminale Professionnelle

1<sup>re</sup> Professionnelle

2<sup>de</sup> Professionnelle

# Le CAP : modalités essentielles

- Mènent soit au **monde du travail** soit à la **poursuite d'études**.
- Prépare à un **métier précis**. Il existe environ **200 spécialités** dans tous les secteurs de l'économie.

**HORAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS HORS STAGES ET ENSEIGNEMENTS EN CAP**  
(toutes spécialités confondues)

	1 <sup>re</sup> ANNÉE DE CAP	2 <sup>de</sup> ANNÉE DE CAP
Enseignement professionnel	11h30	12h
Enseignement professionnel et français en co-intervention	1h30	1h30
Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention	1h30	1h30
Réalisation d'un chef-d'œuvre	3h	3h
Prévention-santé-environnement	1h30	1h
Français, histoire-géographie	1h30	1h30
EMC (enseignement moral et civique)	30min	30min
Mathématiques et physique-chimie	1h30	1h30
EPS (éducation physique et sportive)	2h30	2h30
Langue vivante	1h30	1h30
Arts appliqués et culture artistique	1h	1h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3h30	3h30
<b>TOTAL</b>	<b>31h</b>	<b>31h</b>
<b>PFMP (période de formation en milieu professionnel)</b>	6 à 7 semaines	6 à 7 semaines

- Un **chef d'œuvre réalisé** pendant les 2 ans de formation, de façon individuelle ou collective.

# Le BAC PRO : modalités essentielles

→ Environ **119 spécialités**

→ Prépare à un champ professionnel

→ Poursuite d'études **essentiellement en BTS**

→ Plusieurs spécialités de baccalauréat sont organisées sous forme de **familles de métiers**, permettant aux élèves d'affiner leur choix de spécialité et de se déterminer en fin d'année scolaire

## Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT
- TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIES
- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

## Métiers de l'alimentation

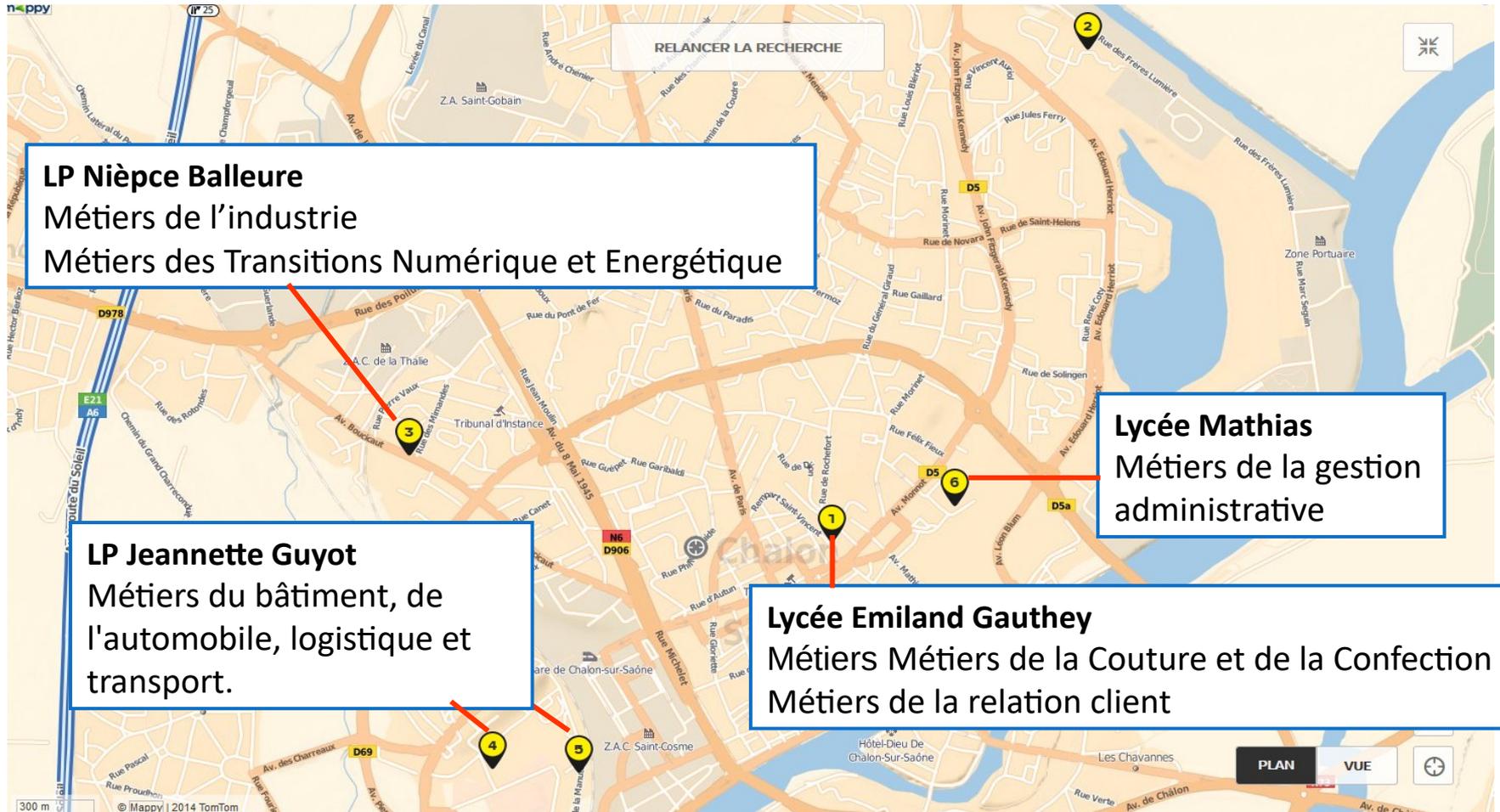
- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PÂTISSIER
- POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

## Métiers de la relation client

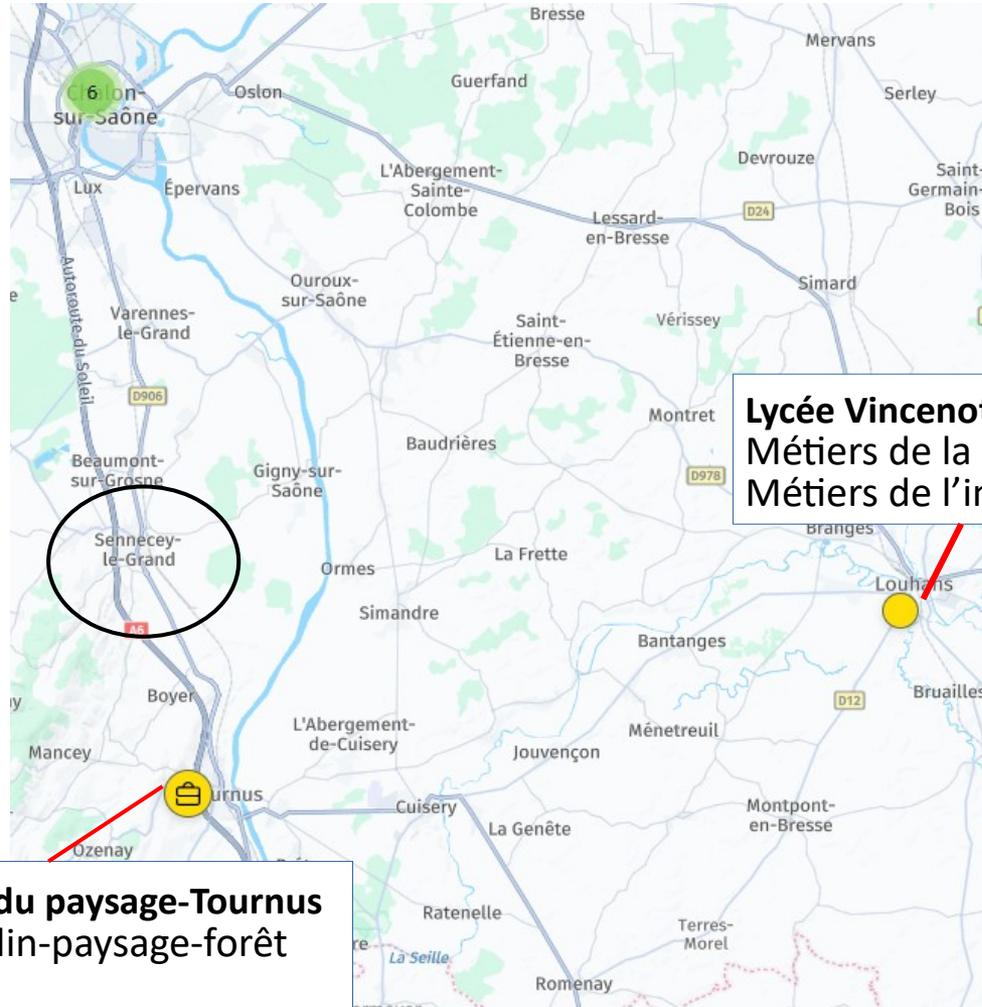
- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE option A animation et gestion de l'espace commercial
- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE option B prospection clientèle et valorisation de l'offre
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL

Site Internet [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) : les familles de métiers

# lycées professionnels à Chalon



# lycées professionnels



**Lycée Vincenot-Louhans**  
Métiers de la gestion administrative  
Métiers de l'industrie

**Lycée de l'horticulture et du paysage-Tournus**  
Métiers de la nature-jardin-paysage-forêt  
Métiers de la production

# Le BAC PROFESSIONNEL

	2 <sup>de</sup>	1 <sup>ère</sup>	T <sup>ale</sup>
<b>Enseignements professionnels</b>	<b>11h</b>	<b>9h30</b>	<b>10h</b>
enseignements professionnels et français en co-intervention	1 h	1 h	0,5 h
enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	1 h	0,5 h	0,5 h
réalisation de projet/chef d'œuvre	/	2 h	2 h
<b>Enseignements généraux</b>			
Français, histoire-géo, et enseignement moral et civique	3 h 30	3 h	3 h
Mathématiques	1 h 30	2 h	1 h 30
Langue vivante A	2 h	2 h	2 h
Sciences ou langue vivante B (selon spécialité)	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Arts appliqués	1 h	1 h	1 h
EPS	2 h 30	2 h 30	3 h 30
Consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation	3 h	3 h	3 h 30

84 semaines d'enseignement / 22 semaines de période de formation en milieu professionnel

# Se former sous statut scolaire ou apprenti ?

## Statut scolaire

- Formation en lycée professionnel
- Stages en entreprise 16 à 22 semaines
- Allocation de stage

Convention de stage avec une entreprise

## Alternance

- Formation en entreprise et en centre de formation pour apprentis
- 1/3 temps en cours et 2/3 formation en entreprise

Contrat de travail avec un employeur

**Pour des diplômes identiques :**

**CAP, Bac Pro, BTS, BUT, Diplômes d'ingénieur...**

# L'apprentissage

## Conditions

- Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans et sortir d'une classe de 3e)
- Choisir sa profession / formation
- Trouver un employeur
- Signer un contrat

## Lieu

Alternance entre l'entreprise et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ou le lycée professionnel (CFA éducation nationale)

## Durée

2 ans ou 3 ans

## Salaire

- De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté
- Statut de salarié, travail 35h par semaine
- Cinq semaines de vacances

## Objectif

Du CAP au BTS...aux grandes écoles



# Les procédures d'orientation

Appliquées dans l'académie de Dijon

# Les vœux d'orientation

## Phase provisoire Février

**La famille** exprime des intentions d'orientation sur educonnet, Service en ligne.

**Le conseil de classe / le conseil de réussite**  
donne un avis provisoire et des conseils sur la fiche dialogue

## Phase définitive

lundi 5 mai au lundi 26 mai 2025

**La famille** saisie ses vœux  
Service en ligne- affectation

**Le chef d'établissement**  
prend sa décision sur propositions du conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre

vendredi 27 juin 2025 : **publication des résultats** de l'affectation après les épreuves du diplôme national du brevet (DNB)

# Phase provisoire : service en ligne Orientation Mars-avril

## De décembre à avril

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3<sup>ème</sup> pour votre enfant :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

Après le conseil de classe, consultez son avis sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation

Voir l'avis du conseil de classe

Bouton activé correspond à l'étape en cours.

Saisir ses choix d'orientation selon le calendrier défini par l'établissement :

Mes services

Actualités

Orientation

### Choix d'orientation

Deuxième trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable). Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les choix d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif de fin d'année.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [ici](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3<sup>ème</sup> et l'affectation en lycée » [ici](#).

Liens vers les sites ressources

Choisir son orientation

Actualités

Orientation

## Choix d'orientation

Deuxième trimestre

①

### Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix

Le bouton « + Ajouter un choix » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être valides pour être enregistrés.

Retour aux informations

Valider les choix

Vous **devez** saisir au moins 1 choix ;

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix (2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR, 2<sup>de</sup> professionnelle, 1<sup>re</sup> année de CAP) ;

le rang détermine l'ordre de préférence ;

les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation, à la date indiquée par le chef d'établissement.

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

### → Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

**Veillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)**

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2<sup>de</sup> professionnelle
- 1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole

Annuler

Valider

Une fois vos choix renseignés, vous pouvez supprimer, changer l'ordre de préférence et devez valider l'ensemble.

①

**Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte**

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑

RANG 1

↓

**2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR**

↑

RANG 2

↓

**2<sup>de</sup> professionnelle**

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Restauration relation client ou numérique  
Statut : apprenti, scolaire

↑

RANG 3

↓

**1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole**

Spécialité : Aéronautique ou boulanger  
Statut : apprenti, scolaire

Annuler

→

Valider les choix

# Phase définitive lundi 5 mai au lundi 26 mai 2025 : service en ligne – affectation



## CHOISIR SON ORIENTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>E</sup>

**LES DEMANDES DE [REDACTED] FLEUR** [← Retour à la page d'accueil](#)

**RANG 1** **BAC PRO MÉTIERS DE LA MODE - VÊTEMENTS**  
Lycée professionnel [REDACTED]  
59 - LILLE

**RANG 2** **CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE**  
[REDACTED] CAMBRAI  
59 - CAMBRAI

[Ajouter d'autres demandes](#)

✓ Vos demandes sont enregistrées !

Vous pouvez les modifier jusqu'au 26 mai 2025.

**⚠ Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.**

Par exemple : Si vous avez demandé une seconde générale et technologique mais que l'avis du conseil de classe ne valide pas ce choix d'orientation, vous ne pourrez pas être admis en seconde générale et technologique. [En savoir plus.](#)

D'après vos demandes, le conseil de classe sera informé de vos choix d'orientation en :

- 2de professionnelle
- 1re année de CAP ou de CAP agricole

**MENU** **MODIFIER LES DEMANDES** **TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF**

Voeux orientation  
définitifs des élèves et  
de leur famille  
+ dossier d'affectation

Le conseil de classe examine le dossier

Si désaccord

Entretien avec le principal

Si accord

Si accord

Si désaccord

Commission d'appel  
le 11 juin 2025

Validation et décision d'orientation

# Orientation puis affectation

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)

lundi 5 mai au lundi 26 mai 2025



**ATTENTION !** Le nombre de places est **limité**  
pour les demandes en lycées professionnels

et

pour certaines 2<sup>nd</sup>e générale et technologique à recrutement académique (STHR, certains enseignements optionnels, 2<sup>nd</sup>e sport, binationales, etc...)

# Demander une formation dans un établissement : les services en ligne

## Affectation lundi 5 mai au lundi 26 mai 2025

- La campagne d'orientation a lieu à la fin du 2e trimestre (intentions d'orientation), et à la fin du 3e trimestre (choix définitifs), en Mai.
- Le service en ligne est accessible par le **portail Scolarité Services** pour les parents d'élèves de niveau 3e

Il leur permet :

- de **demander une (des) voie(s) d'orientation** pour la poursuite de la scolarité de leur enfant : 2de générale et technologique, 2de professionnelle, 1re année de CAP
- de **consulter les réponses du conseil de classe** aux demandes formulées
- **d'accuser réception (intentions d'orientation) et de faire part de leur accord ou désaccord** (choix définitifs) suite aux réponses du conseil de classe

- Le service en ligne **Affectation**



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/consultation/liste-offres>. The page title is "CHOISIR SON AFFECTATION" with the subtitle "DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>E</sup>". Below the title, there is a note: "Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné." The form contains several input fields: "QUOI" (formation, établissement), "OÙ" (ville ou département), "Académie" (dropdown), "Département" (dropdown), "Type de formation" (dropdown), "Public/Privé" (dropdown), "Statut" (dropdown), and "Autres" (dropdown). There is a "RECHERCHER" button and a "FILTRES AVANCÉS" toggle. A checkbox for "Établissements proposant un internat" is also visible.

# Affectation en 2nde Générale et Technologique

Les lycées (d'enseignement général et technologique) sont sectorisés. C'est la carte scolaire. Elle assure aux élèves de l'académie, **en fonction de l'adresse de leur domicile, un accès prioritaire au lycée du secteur géographique.**

Possibilité de choisir un ou des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée.

Avec des enseignements optionnels rares : les zones de dessertes des lycées peuvent être élargie

**Exception : Lycée Nièpce Balleure de Chalon sur Saône n'est pas sectorisé**



# Demande de dérogation

→ **Affectation dans la limite des places disponibles**

## **CRITÈRES PRIORITAIRES:**

- 1- les élèves handicapés
- 2- les élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- 3- les boursiers au mérite / sociaux
- 4- les élèves dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité
- 5- les élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité
- 6- les élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier
- 7- autre motif

*Concernant les procédures d'affectation, renseignez-vous auprès de votre établissement  
ou auprès du psychologue de l'éducation nationale.*

# Affectation

## en 2nde Professionnelle ou 1ère année CAP

Les notes de 3<sup>e</sup> comptent pour l'entrée au lycée

Pour entrer en lycée professionnel, de **bons résultats** donnent plus de chance **d'obtenir la spécialité demandée.**



Des coefficients sont appliqués aux notes selon la formation ou la spécialité.

Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations.

Il est donc **fortement conseillé de se porter candidat dans plusieurs établissements pour une même formation** (nécessité de transport, d'internat...).

# Candidatures en 2024 quelques exemples

- **2<sup>nd</sup> Métier de la Relation Client**
  - Lycée Emiland Gauthey à Chalon sur Saône : 72 places/ 120 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
- **2<sup>nd</sup> pro Conducteur transport routier**
  - Lycée Jeannette Guyot à Chalon sur Saône : 24 places/ 50 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
- **2<sup>nd</sup> pro Métiers de l'hôtellerie-restauration**
  - Lycée Dumaine à Macon : 48 places/ 41 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
- **2<sup>nd</sup> pro Métiers de la Gestion administration, Transport et logistique**
  - Lycée Mathias à Chalon : 30 places/ 51 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
  - Lycée Jeanette Guyot à Chalon : 24 places/ 22 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
  - Lycée Wittmer à Charolles : 12 places / 7 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
  - Lycée Vincenot à Louhans : 24 places / 17 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
- **2<sup>nd</sup> pro Métiers maintenance matériels et véhicules**
  - Lycée Jeanette Guyot à Chalon sur Saône: 30 places/ 45 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
- **2<sup>nd</sup> pro Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées**
  - Lycée Nièpce- Balleure à Chalon sur Saône : 24 places/ 18 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
- **2<sup>nd</sup> pro Accompagnement soin et services à la personnes**
  - Lycée Wittmer à Charolles: 30 places/ 26 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu
  - Lycée Haigneré à Blanzay : 24 places/ 31 Candidats en 1<sup>er</sup> vœu

# Vendredi 27 juin : notification d'affectation

A l'issue du premier tour, deux situations peuvent se présenter :

- **L'élève est affecté sur l'un de ses vœux  
il doit s'inscrire dans le lycée d'accueil**

- **L'élève n'a obtenu aucun de ses vœux  
ou il est classé en liste supplémentaire  
il doit prendre contact avec son collège d'origine**



Pour la voie professionnelle, l'élève peut participer au deuxième tour d'affectation. Il peut formuler de nouveaux vœux sur les places restant disponibles dans tous les établissements de l'académie.

# Pour rencontrer la Psychologue de l'Éducation Nationale

▶ Journée de permanence au collège le vendredi

▶ Au **C**entre d'**I**nformation et d'**O**rientation

4 rue Jules Ferry 71100 Chalon sur Saône

Tel: 03 85 90 93 00

*Avec rendez-vous*

*du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h*

*Ouvert pendant les vacances scolaires*